

Lacapelle-Viescamp le 3 Décembre 1866



Monsieur le Préfet,

La soussignée, Carme Jeanne Louise, veuve Soliliage, âgée de 66 ans, sans profession, demeurant à Lacapelle-Viescamp a l'honneur de vous prier de vouloir bien lui délivrer un passeport pour aller en Espagne avec ses deux petites-filles: Pages Suzanne âgée de 7 ans et Pages Jeanne âgée de 5 ans.

Elle se dit avec respect, de Monsieur le Préfet la très humble servante.

Jeanne Louise Carme Soliliage

Vu par nous Maire de Lacapelle-Viescamp pour légalisation de la signature apposée ci-dessus  
Lacapelle-Viescamp le 3 Décembre 1866

Le Maire  
à l'Adjoint

Le Maire de Lacapelle-Viescamp  
donne un avis favorable à la  
demande formulée par  
la <sup>m</sup> <sup>me</sup> Soliliage  
Lacapelle-Viescamp, le 11 décembre 1866

Maire